



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil départemental

n° 77

mars 2016

SOMMAIRE

Nanterre 92,
club des Hauts-de-Seine p. 2-3

Les décisions
départementales p. 4

Paroles d'élue
Véronique Bergerol p. 5

Les travaux en cours p. 6

78/92 : création
d'un établissement
public de coopération p. 7

La journée internationale
des droits des femmes p. 9

Les actualités p. 10-11

Marchés publics
et emploi p. 12

CHIFFRE DU MOIS

5

artistes invités du festival Chorus 2016 ont été récompensés aux Victoires de la musique : Les Innocents (catégorie Album rock); Hindi Zahra (catégorie Album musique du monde); Yaël Naïm (catégorie Artiste féminine); Vianney (catégorie Artiste Masculin); Nekfeu (catégorie Album de musiques urbaines).

Chorus se déroule du 1^{er} au 10 avril.
Infos sur chorus.hauts-de-seine.fr



La création d'un établissement public de coopération a été approuvée par l'assemblée départementale le 5 février à Nanterre.

Aux territoires de décider ce qui est bon pour eux

Pourquoi avons-nous souhaité ce rapprochement avec les Yvelines ? Je sais bien que ce projet surprend, pour la simple et bonne raison qu'il est un peu iconoclaste. Il s'agit d'apporter un vrai contrepoids à une menace bien réelle. Le gouvernement a annoncé, il ne faut pas l'oublier, la disparition des Départements de la petite couronne pour 2020. Eh bien moi j'ai du mal à y être indifférent parce que je me soucie des missions que notre Département conduit, avec efficacité et professionnalisme. Je me soucie des services de proximité que nous rendons aux habitants, presque au cas par cas lorsqu'il s'agit de solidarité. Avec cette alliance que nous voulons engager avec les Yvelines, il s'agit tout simplement de prendre notre avenir en main. C'est à nous, les territoires, de décider de ce qui est bon pour nous ! Nous y sommes d'ailleurs contraints par l'étranglement, le mot n'est pas trop fort, que nous subissons, avec la baisse sans précédent des dotations de l'État (-64 %

sur 3 ans !), l'explosion de la prérequalification qui nous est imposée, mais aussi l'augmentation des allocations individuelles de solidarité. Avec ce rapprochement, nous allons démontrer qu'on peut réaliser des économies d'échelle et libérer un potentiel de développement et d'investissement plus important. Des économies évidemment, mais pas au détriment de l'emploi, je le redis. Parce que nous avons besoin justement de maintenir des services humains, avec des agents qui sont à la portée de la population et qui dialoguent avec elle, autrement qu'à travers un formulaire. L'établissement public dans lequel siègeront tous les élus des deux départements dès le 23 mars prochain à Vélizy n'engendrera bien-sûr aucune dépense nouvelle, puisqu'il fonctionnera avec les moyens mis à disposition par nos deux collectivités.

Patrick Devedjian
Député et président du conseil
départemental des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Lundi 14 mars

Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Mardi 15 mars

Conférence de Pierre Bédier et Patrick Devedjian sur « La Seine, axe de développement » au Mipim à Cannes

Jeu

di 17 mars
Vernissage de l'exposition « Paysages - Du Romantisme à l'impressionnisme - Les environs de Paris » au Domaine départemental de Sceaux

Mercredi 23 mars

Première assemblée du nouvel EPCI à Vélizy

Jeu

di 24 mars
> Questions de famille sur le thème « Au-delà du handicap »
> La Maison départementale des personnes handicapées fête ses dix ans à l'hôtel du Département à Nanterre





Patrick Devedjian et le maire de Nanterre, Patrick Jarry, aux côtés du président du club, Jean Donnadié.

Nanterre, terre de basket

La JSF Nanterre devient Nanterre 92. Le nom a été officialisé le 15 février au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel du Département. Le club de basket de Nanterre devient aussi celui des Hauts-de-Seine.

« Depuis de nombreuses années déjà, le conseil départemental apporte son soutien au club de Nanterre, a rappelé Patrick Devedjian. Aujourd'hui, nous nous engageons plus fortement et de manière pérenne ». Pour la saison 2015/2016, cinq cent mille euros seront ainsi alloués au club pour financer son centre de formation, les actions d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale, ainsi que des actions de communication et de promotion. Preuve de ce partenariat renforcé, le nom du club évolue également et devient Nanterre 92. « Le club de Nanterre devient aussi celui des Hauts-de-Seine », a souligné Patrick Devedjian. Pour Patrick Jarry, maire de Nanterre - la ville est partenaire du club avec 1,2 million d'euros de subvention cette année -, il était déterminant de « donner au club une assise économique et financière suffisante. Hormis en Ligue 1 de football, les clubs professionnels ne peuvent pas exister sans le soutien des collectivités territoriales », a-t-il insisté.

Un centre de formation au plus proche des joueurs

La formation scolaire est l'une des priorités du club qui assure, dès l'entrée du joueur au centre, un suivi rigoureux de ses études et de ses résultats scolaires. Différents partenariats ont été mis en place avec les établissements scolaires de la ville : le collège Jean-Perrin, les lycées Joliot-Curie et Paul-Langevin et l'université Paris-Ouest - Nanterre La Défense. Le club finance également des cours de soutien pour les jeunes en difficulté scolaire.

Pour la troisième année consécutive, Nanterre 92 a reçu le label

« Club formateur Élite », de la part de la Fédération Française de Basketball, en 2015. Depuis la saison 2013/2014, le Département soutient également les actions d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale menées par Nanterre 92. Ces actions auprès des jeunes sont assurées par l'équipe technique, les joueurs, l'entraîneur ou encore le président du club. Elles se déroulent dans les quartiers, au sein de la vie associative (rencontres de street-ball, animations d'ateliers dans les centres de loisirs...) et en milieu scolaire, par l'encadrement et la sensibilisation, dès le plus jeune âge, au respect des règles de vie en communauté.

Ainsi, dans le cadre d'une convention liant le collège Jean-Perrin, Nanterre 92 et la ville de Nanterre, le club collabore au fonctionnement et au développement des classes option basket.

Un palais des sports moderne

À la suite des travaux d'extension et de réaménagement, la salle omnisports du palais des sports de Nanterre a doublé sa capacité d'accueil, permettant à Nanterre 92 de jouer devant 3 000 spectateurs depuis octobre dernier. La ville a soutenu cette opération à hauteur de 5 M€ et le Département à près de 230 000 €.

Les aménagements sont modernes et optimisés : un espace de 120 m² pour le « Club des partenaires », un musée, deux boutiques, une sonorisation ou un espace presse dans la nouvelle tribune. Cet agrandissement permet à Nanterre 92 de pérenniser son existence dans l'élite du basket français.

500 000 €

sont alloués au club Nanterre 92 par le conseil départemental pour la saison 2015/2016.

320 000

licenciés, près de 2 000 associations et plus de 350 sportifs de haut niveau évoluent dans les Hauts-de-Seine, l'un des départements les plus sportifs de France.

3 000

places. La capacité d'accueil de la salle omnisports a doublé en octobre dernier après les travaux d'extension et de réaménagement. Le Département a financé l'opération à hauteur de 228 674 €.

Palmarès du club

« *L'engagement renforcé du Département marque une étape importante de notre histoire, a déclaré le président du club Jean Donnadieu. Je ne peux m'empêcher de ressentir une profonde émotion en mesurant le chemin parcouru au cours de ces trente dernières années qui a vu un modeste club de banlieue franchir, un à un, les paliers du niveau départemental au niveau européen.* »
 Champion de France de Pro B en 2011, champion de France de Pro A en 2013, vainqueur de la Coupe de France en 2014 et de l'EuroChallenge en 2015, le club alto-séquanais occupe actuellement la cinquième place du championnat. Prochain match à domicile au Palais des Sports de Nanterre le samedi 19 mars avec la réception de l'Asvel.

Plus d'informations www.nanterre92.com

L'élite

2003-2004 : accession en Pro B.

2006-2007 : finaliste de la Coupe de France face à Pau-Orthez

2010-2011 : champion de France Pro B - Accession en Pro A.

2012-2013 : champion de France Pro A (avec l'avant-dernier budget de la division). Finaliste de la Coupe de France.

2013-2014 : vainqueur de la Coupe de France. Participation à l'Euroleague avec, notamment, une victoire historique contre le FC Barcelone. Finaliste de la Disney Leaders Cup.

2014-2015 : vainqueur de l'EuroChallenge, 18 ans après la dernière victoire d'un club français dans une compétition européenne. Vainqueur du Trophée des Champions face au Limoges CSP.

2015-2016 : qualifié pour les ¼ de Finale de la Coupe de France et pour la Disney Leaders Cup.



Joaquim Timoteo

Parti Socialiste

NANTERRE 92 : LE PETIT CLUB DEVENU GRAND

La JSF, c'est une belle histoire : l'histoire d'un club pas comme les autres, celle d'un projet sportif, social et humain qui a transformé un club de quartier amateur en champion professionnel européen. C'est également un engagement au service des valeurs du sport dans des actions d'éducation et de sensibilisation. Nanterre 92 participera au rayonnement de notre territoire mais continuera aussi d'inspirer la jeunesse et de l'accompagner dans son émancipation. De belles victoires pour les Verts alto-séquanais.



Daniel Courtès

Groupe Majorité départementale

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,
PARTENAIRE OFFICIEL DE NANTERRE 92

Champion de France en 2013, vainqueur de la coupe de France en 2014, champion d'Europe en 2015, le club mythique de la JSF, Jeunesse Sportive des Fontenelles fondée en 1927, s'est hissé à la première marche dans l'histoire du basket-ball en offrant à tous ses supporters le premier titre européen d'un club français masculin depuis plus de dix ans, l'Euro-Challenge. Notre Département apporte un soutien sans faille au travers notamment de la signature d'une convention de 500 000 € le 15 février. Soutenir le haut niveau, c'est aussi favoriser l'attrait des Alto-Séquanais vers ce sport qui compte désormais près de 9 000 licenciés.



Sébastien Perrotel

Groupe Majorité départementale (UDI)

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Quel bel exemple la JSF Nanterre nous donne ! Avec des valeurs de partage, d'effort et d'humilité, ce club qui forme ses jeunes, connaît une réussite fulgurante au plus haut niveau du basket français et européen. Hier la JSF, aujourd'hui baptisée « Nanterre 92 », le basket dans les Hauts-de-Seine atteint des sommets avec un titre de champion d'Europe en 2015. Le Département apporte son soutien au développement du club à hauteur de 500 000 euros, qui profiteront entre autre à la formation, aux actions d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale.



Olivier Larmurier

Majorité départementale, groupe des Indépendants

LA JSF NANTERRE DEVIENT NANTERRE 92

L'équipe de basket-ball de Nanterre, championne de France en 2013, qui a de nouveau marqué l'histoire du sport en 2015 en gagnant la finale de l'EuroChallenge de basket, devient l'équipe des Hauts-de-Seine comme le Racing 92. Nous ne pouvons que nous réjouir que le conseil départemental soit le partenaire de Nanterre 92 en soutenant notamment son centre de formation comme il le fait aussi avec l'autre équipe des Hauts-de-Seine, le PL (Paris-Levallois).



Patrick Jarry

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

NANTERRE 92 : GRANDIR POUR RESTER
AMBITIEUX !

La JSF Nanterre représentait jusqu'ici une anomalie à l'échelle du basket français. En effet, elle n'était soutenue de façon significative que par la seule ville de Nanterre, avec plus d'un million d'euros par an. Les formidables résultats du club ont nécessité le soutien fort d'un deuxième partenaire public pour les pérenniser. C'est le sens de l'engagement du Département des Hauts-de-Seine et de la création de « Nanterre 92 ». La récompense est belle pour les dirigeants emblématiques du club.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 5.02.16

16.7 Création de l'établissement public de coopération interdépartementale Yvelines / Hauts-de-Seine.

16.8 Présentation du projet de rapprochement entre la SEM 92, Yvelines Aménagement et la Semercli - Approbation du principe de lancement des opérations.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

16.4 Compte rendu sur les actions en justice intentées au nom ou contre le Département du 1^{er} octobre au 30 novembre 2015 conformément à l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.

FINANCES

16.2 Compte rendu sur la conclusion d'un contrat de

prêt avec l'AESN, conformément à l'article L.3311-2 du CGCT et à la délibération 15.1 du 2 avril 2015 relative aux délégations de pouvoir données au président du conseil départemental.

COMMANDE PUBLIQUE

16.9 Compte rendu sur les marchés et avenants conclus aux mois d'octobre et novembre 2015.

HABITAT

16.6 Projet de fusion de Hauts-de-Seine Habitat et de Clichy Habitat.

DÉSIGNATIONS

16.3 Vacance d'un siège de membre à la Commission permanente - Vacance au sein des commissions intérieures.

16.5 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein de divers organismes en remplacement de M. Pierre-Adrien Babeau.

16.10 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein de divers organismes.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

16.11 Programme de renforcement des organisations de producteurs de cacao en Haïti mis en œuvre par AVSF - Phase 6.

AFFAIRES SCOLAIRES

16.1 Composition du jury de concours pour la rénovation du collège Anne-Frank à Antony.

16.43 Création d'un syndicat mixte ouvert dénommé « syndicat d'études velib' métropole » : adhésion du Département des Hauts-de-Seine, Approbation du projet de statuts.

LES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES LE 14 MARS SERONT PUBLIÉES DANS LA LETTRE D'AVRIL

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR [www.hauts-de-seine.fr/rapports](http://WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR/rapports)

Au-delà du handicap

À l'occasion des dix ans de la MDPH, le Département propose le 24 mars une conférence sur l'intégration des personnes handicapées.

Cette conférence a lieu de 10 h à 12 h à l'hôtel du Département à Nanterre. Au menu de la table ronde : des témoignages ; des commentaires d'experts (résilience/insertion sociale/parcours individuels, évolutions des représentations, passage aux notions d'inclusion, constats en matière d'éducation et d'emploi).

La conférence se terminera par le mini-concert de Percujam, groupe aty-

pique de seize musiciens, composé de jeunes adultes autistes d'Antony et de leurs éducateurs. Le groupe se produira également le 2 avril dans le cadre du festival Chorus sur le parvis de La Défense.

Parallèlement, la plateforme interactive « Questions de Famille » sera consacrée à la notion d'intégration des personnes handicapées en montrant des parcours de vie exceptionnels. La parole est donnée aux experts départementaux, aux partenaires et aux professionnels. Seront disponibles en ligne : quatre portraits, un diaporama, une interview filmée, un reportage sur la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Plus d'informations sur :

www.hauts-de-seine.fr rubrique Solidartiés - chorus.hauts-de-seine.fr - percujam.free.fr

les Hauts-de-Seine un département **Solidaire**

2016

QUESTIONS de FAMILLE

Au-delà du handicap

Témoignages, reportages sur l'intégration des personnes handicapées aujourd'hui

sur www.hauts-de-seine.fr à partir du 24 mars 2016

Dorine Bourneton
Championne de voltige aérienne

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Mdph
10 ans

www.hauts-de-seine.fr



« En dix ans, l'intégration des personnes handicapées a connu de grandes avancées »

La MDPH des Hauts-de-Seine fête ses dix ans. Quel bilan pouvez-vous tirer des missions de cet organisme dont le Département assure la tutelle administrative et financière ?

La MDPH a l'immense mérite de constituer un lieu unique d'orientation pour les personnes handicapées souvent confrontées, il est vrai, à des procédures très complexes pour la reconnaissance de leurs droits et la perception des aides dont elles ont besoin. Elle poursuit inlassablement ses efforts pour être plus accessible et plus rapide, malgré un volume de demandes (73 226 demandes enregistrées en 2015) toujours croissant. L'autre apport essentiel de ce service, c'est d'associer les personnes handicapées, grâce à leurs représentants, à toutes les décisions qui les concernent. Les associations jouent un rôle irremplaçable dans le fonctionnement des instances de la MDPH. Cet investissement mérite d'être souligné et je leur rends hommage.

En dix ans, l'intégration des personnes handicapées, enfants et adultes a connu de grandes avancées, grâce aux dispositifs d'aide et de compensation mis en place sur décision de la maison départementale des personnes handicapées.

Y a-t-il de manière plus générale une spécificité de la politique départementale menée en faveur des personnes handicapées ?

Nous encourageons l'expression et la prise en compte de la parole des usagers afin de développer encore plus la proximité avec les personnes en situation de handicap. Pour cela le Département a souhaité créer des comités d'usagers tels que celui créé en mars 2014 pour le Pam 92. Le Département a également fait le choix d'adopter un schéma unique en direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette démarche doit notamment permettre de partager plus facilement les bonnes pratiques et les innovations entre les acteurs des deux champs et de développer des réponses pertinentes et ambitieuses aux problématiques communes aux deux publics dans des domaines tels que l'accessibilité, l'aide aux aidants, le maintien à domicile, etc. Enfin, l'accessibilité aux moyens de transports (bus, voirie) des personnes à mobilité réduite et des usagers en fauteuil roulant est aussi la priorité du conseil départemental. Les travaux réalisés durant l'année 2014 portent à 93 % le taux d'avancement du programme initial de mise en conformité des arrêts de bus. L'achèvement des points d'arrêt restants est programmé en 2016.

Le Département a-t-il développé des mesures en interne pour l'emploi de personnes handicapées ?

Nous respectons l'obligation d'emploi des personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé. Le taux d'emploi déclaré au FIPHFP en 2015 est de 6,43 %, soit 394 agents. La collectivité est en outre engagée dans l'accompagnement des agents bénéficiaires de cette obligation d'emploi. Depuis la création de la mission Handicap en 2012, un référent Handicap, au sein du service Accompagnement Social et Handicap de la DRH, instruit et gère les demandes RQTH (en lien avec les MDPH). Il s'occupe également des commandes de matériel, des prestations d'aide à la personne et des prestations de service pour le public concerné sur préconisations du service de médecine préventive et professionnelle. Celui-ci consulte, soutient, oriente ces personnels. Il détermine parallèlement les conditions d'exercice de leurs missions selon leur état de santé et préconise les aménagements de poste.

Comment le Département aide-t-il à l'intégration des collégiens handicapés ?

Les collégiens handicapés bénéficient de tous les dispositifs mis en place par la Mission des Actions Educatives (MAE). Ces actions favorisent l'épanouissement des enfants en situation de handicap et participent à l'amélioration du travail scolaire et du développement moteur de l'enfant.

Outre, les dispositifs scolaires et extrascolaires, le Département soutient le milieu associatif : les actions développées par les Comités départementaux Handisport et Sport Adapté, les Internationaux de France de tennis handisport au Parc des Sports d'Antony.

Le Département, favorise également la pratique sportive pour les jeunes et adultes en situation de handicap. Ainsi en 2013/2014, 560 jeunes en situation de handicap ont participé aux différents Trophées et rassemblements organisés durant le temps scolaire. 1 800 jeunes, soit une augmentation de l'année de plus de 26 % par rapport à 2012/2013, ont également pu pratiquer des activités sportives en pleine nature dans le cadre des dispositifs « Plein Air Handicap » et « Activités équestres adaptées ».



Véronique Bergerol

Conseillère départementale déléguée
aux personnes handicapées

Les principaux travaux

de mars sur la voirie et dans les parcs départementaux

Asnières-sur-Seine

Avenue de la Redoute entre les Quatre-Routes et la rue de l'Abbé-Lemire. Adaptation des réseaux d'assainissement aux aménagements du futur tramway T1, déviation d'un collecteur visitable et remplacement d'une canalisation non visitable. Les travaux se poursuivent jusqu'en juillet 2017. Quai Aulagnier (RD7) : plantation du terre-plein central jusqu'en avril.

Boulogne-Billancourt

Avenue du Général-de-Gaulle. Création d'un regard d'accès au réseau d'assainissement de mars à mai.

Châtenay-Malabry

Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain, grâce à un tunnelier, d'un collecteur de deux mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existant le long de cette avenue. Les travaux ont débuté en novembre pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Châtillon

RD 72 : boulevard de la Liberté. Réhabilitation du collecteur par la Sevesc, jusqu'en février.

Clamart

> RD 406 : route du Pavé-Blanc, entre la rue du Capitaine-Deullin et le chemin du Parc. Réaménagement intégrant la création d'aménagements cyclables et de places de stationnement. Les travaux se poursuivent pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

> Contre-allée avenue du Général-de-Gaulle. Déplacement de regards jusqu'en juillet.

Clichy-la-Garenne

RD 912 : boulevard Victor-Hugo. Réhabilitation du collecteur par la Sevesc jusqu'en mars 2016.

Colombes

Aménagement de la promenade Bleue au droit du parc départemental Pierre-Lagravère jusqu'en mai. Abattage et plantation d'arbres sur la RD 106, avenue Henri-Barbusse, de mars à avril.

Courbevoie

RD7 : quai du Président-Paul-Doumer. Rénovation de l'éclairage public sous la couverture anti-bruit avec des projecteurs led. Les travaux s'achèvent en mars.

Issy-les-Moulineaux

> RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 boulevard des Frères-Voisin et rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitu-

tion des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin et création de deux déversoirs d'orage. Les travaux débutent.

> RD 69 : avenue Bourgain - rénovation de l'éclairage public entre la place du Président-Kennedy et la rue Telles de la Poterie. Les travaux se poursuivent pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

> RD 7. Réalisation des travaux de requalification de la voie entre la place de la Résistance et la rue Henri-Savignac, dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux de cette section ont débuté en juin 2014 pour une durée prévisionnelle de vingt-six mois.

> RD 989. Rue de Vaugirard à Meudon, réaménagement/réhabilitation de la station de pompage de crue, aménagement des berges de Seine, création de batardeaux et déplacements des regards d'accès au réseau d'assainissement dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Jusqu'en juin 2017.

Meudon

RD 7 : chemin des Lacets, comblement de la chambre à sable jusqu'en mars.

Nanterre

Entre le pont de Bezons et la limite avec la ville de Rueil-Malmaison. Confortement et revégétalisation des berges. Jusqu'en juillet.

Neuilly-sur-Seine

En cours : restauration de la Folie Saint-James jusqu'en avril.

Puteaux

RD 7 : quai de Dion-Bouton, entre le pont de Puteaux et le boulevard Alexandre-Soljénitsyne. Réaménagement intégrant la création d'un terre-plein central planté. Les travaux débutent début mars pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

Sèvres

> RD 7 : rue Troyon réalisation des travaux de requalification de la voie entre le pont de Sèvres et la rue Henri-Savignac. Les travaux de cette section ont débuté fin 2015 (assainissement) pour une durée prévisionnelle de dix-neuf mois.

> Chemin de halage et traversée du port entre les stations de tramway T2 Brimborion et Musée de Sèvres. Réhabilitation et éclairage permettant la desserte de la future passerelle de la Cité musicale de l'île Seguin. Jusqu'en octobre.

Ville-d'Avray

RD 407 : rue de Marnes et rue de Sèvres entre l'avenue Thierry et l'avenue Gambetta. Requalification et sécurisation de la voie. Les travaux se poursuivent pour une durée prévisionnelle de vingt mois.



Travaux d'assainissement du futur tramway T1 à Asnières-sur-Seine.

Tous les renseignements sur www.hauts-de-seine.fr/travaux ou voirie@hauts-de-seine.fr

Les Hauts-de-Seine et les Yvelines prennent leur avenir en main

Les assemblées des deux Départements ont approuvé la création d'un établissement public de coopération et la fusion de leurs sociétés d'économie mixte de développement local.



C'est un premier pas vers ce qui sera peut-être demain une seule et unique collectivité locale à l'ouest de Paris. Les conseillers départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, réunis simultanément vendredi 5 février à Nanterre et à Versailles, ont approuvé la création d'une structure juridique commune. Cet établissement public de coopération interdépartementale dans lequel siègeront, à Vélizy-Villacoublay (78), l'ensemble des élus des deux assemblées n'engendrera aucune dépense nouvelle : il fonctionnera avec les moyens mis à disposition par les deux collectivités. « Je sais bien que ce projet surprend beaucoup de monde, pour la bonne raison qu'il est un peu iconoclaste, a déclaré Patrick Devedjian. C'est vrai qu'en France, on aime bien conserver les vieux cadres. Pourtant rien ne nous empêche de sortir de ce cadre et de libérer les énergies locales ». Pour le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, il s'agit aussi d'apporter un contrepoids à une menace réelle : la disparition annoncée des Départements de la petite couronne à l'horizon 2020. « J'ai du mal à y être indifférent parce que je me soucie des missions que notre Département conduit, avec efficacité et professionnalisme », a-t-il souligné, en pointant notamment les services de proximité rendus aux habitants « presque au cas par cas lorsqu'il s'agit de solidarité ». « Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs on s'acharne sur le Département, a insisté M. Devedjian. Alors que personne ne se pose de questions sur la CAF qui verse autour de 75 milliards d'euros par an d'aides sociales et qui est exactement calquée sur le Département à un gros détail près : à la CAF, les dernières élections remontent à 1983 ! » Avec trois millions d'habitants, la nouvelle échelle départementale Hauts-de-Seine/Yvelines qui a pour elle la cohérence géographique le long de la Seine resterait dans la norme : sa superficie ne représenterait ainsi que 44 % de l'ancien département de Seine-et-Oise créé par la Révolution...

Économies d'échelle

Mais le principal argument avancé par Patrick Devedjian et Pierre Bédier pour expliquer le rapprochement des deux collectivités est économique. La baisse des dotations de l'État est, par exemple, de - 64 % sur les trois dernières années pour le Département des Hauts-de-Seine... L'objectif du rapprochement est

de démontrer qu'il est possible de réaliser des économies d'échelle et, partant, de libérer un potentiel de développement et d'investissement plus important. « Ces économies ne se feront pas au détriment de l'emploi, a assuré M. Devedjian. Nous avons besoin de maintenir des services de qualité, des services humains, avec des agents qui sont à la portée de la population ». « Le principal enjeu est le développement économique, a confirmé Pierre Bédier. Nous allons devenir le moteur économique dont la région capitale a besoin ». Les premières pistes de coopération annoncées, vendredi 5 février, sont des démarches communes dans le domaine de l'action sociale comme la création d'un établissement interdépartemental pour personnes handicapées, la réalisation conjointe des schémas départementaux d'action sociale et médico-sociale, le développement d'une gestion commune des établissements départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance ou l'élaboration d'un programme interdépartemental d'insertion afin de développer la mise en activité des bénéficiaires du RSA. Mais aussi la mise en commun des moyens d'entretien et d'exploitation de la voirie, la création d'un service interdépartemental d'archéologie préventive, la mise en place de politiques communes de formation des agents départementaux, la mutualisation des services communs de promotion ou de gestion des principaux équipements culturels, le développement d'une politique et d'une logistique commune pour le développement des usages numériques dans les collèges. Les deux assemblées ont également approuvé le principe de la création d'un outil commun de prospective et d'aménagement local. « Avec ce rapprochement, nous formerons en quelque sorte un laboratoire d'innovation publique à la recherche d'une meilleure gestion et d'une meilleure efficacité territoriale », a conclu Patrick Devedjian.

Dans les Hauts-de-Seine, la création de l'établissement public de coopération interdépartementale a été approuvée par l'ensemble des élus de la majorité ; l'opposition a voté contre.

La première assemblée du nouvel EPCI aura lieu le 23 mars à Vélizy.

01
10
2016
AVRIL



Festival
Chorus
des hauts-de-seine

FAKEAR | CARAVAN PALACE | DIONYSOS
NEKFEU | WORAKLS BAND | JOACHIM PASTOR
LOU DOILLON | OXMO PUCCINO | JAIN
FAADA FREDDY | IZIA | IBEYI | THE PHARCYDE
BIGFLO & OLI | DJ PONE | THYLACINE...



#chorus2016



chorus.hauts-de-seine.fr



Conseil Départemental des Hauts-de-Seine / Pôle Communication - n° Bureau 2 186 30 991 - 2 186 30 919 - 462 2015 - 09

8 mars : le Département aux côtés des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, retour sur les actions du conseil départemental en faveur de la promotion des femmes.

Près de 73 % des agents du Département sont des femmes. Elles occupent 45 % des emplois de direction (directeur général adjoint, directeur, adjoint au directeur). En prenant également en considération les postes de chef de service, la proportion atteint 52 %. Les femmes sont les plus représentées dans les filières médico-sociale (94 %) et administrative (83 %). La proportion de femmes est en revanche moindre dans les filières technique (31 %) et culturelle (35 %). Le Département effectue un travail quotidien au bénéfice des femmes : accompagnement au sein de structures de terrain comme les centres de Protection maternelle et infantile (PMI) ou encore les Espaces insertion, aides spécifiques pour celles qui deviennent mères et se trouvent en situation difficile, quand elles assument seules leurs responsabilités parentales.

L'insertion sociale

Dans les Hauts-de-Seine, plus de 55 000 parents élèvent seuls leur enfant, et parmi eux une grande majorité de femmes. C'est un public envers lequel le conseil départemental est particulièrement attentif. Les jeunes mères attendant ou élevant seules leur enfant se voient proposer systématiquement un suivi à domicile, par une sage-femme ou une puéricultrice de PMI.

L'accès aux modes de garde, et spécialement aux crèches, est facilité pour toutes les femmes seules qui relèvent des dispositifs d'insertion. Les jeunes mères en détresse peuvent en outre être accueillies avec leur enfant dans l'un des cinq centres maternels du département, qui leur offrent un cadre de vie stable et un accompagnement personnalisé. Toutes les aides aux parents, les adresses des espaces insertion, les consultations de puériculture, gynécologie et pédiatrie, l'allaitement maternel et les carrefours allaitement, l'accueil assistantes maternelles/enfants et l'accueil collectif parents/enfants sont disponibles sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Solidarités.

55 000

C'est le nombre de parents qui élèvent seuls leur enfant. Parmi eux, une grande majorité de femmes.

Près de 73 %

De femmes travaillent au sein du Département. Elles occupent 52 % des emplois de direction (DGA, Directeur, Adjoint au directeur, Chef de service).

Femmes victimes de violences

Le programme du même nom soutient ainsi les actions des associations qui interviennent dans ce domaine et s'inscrit dans le cadre du dispositif de veille et de vigilance envers les personnes vulnérables. « Femmes victimes de violences Hauts-de-Seine » s'adresse aux femmes victimes de toutes sortes de violences : conjugales, agressions sexuelles, viols, violences intrafamiliales, harcèlement sexuel au travail... Le dispositif propose, depuis octobre 2000, un numéro unique d'écoute (01 47 91 48 44), de soutien et de prise en charge rapide et efficace de ces femmes.

Il est financé par le conseil départemental, l'État, la Région Île-de-France et la Fnars. Et mis en œuvre par quatre associations réparties géographiquement : l'association L'Escale à Gennevilliers, l'Association femmes en difficulté (Afed) et l'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales du 92 (Adavip 92) à Nanterre, l'association SOS Femmes Alternatives - Centre Flora-Tristan à Châtillon.

Débat : « Le rôle de la femme dans la promotion de la paix et de la sécurité »

C'est le thème du déjeuner-débat qui a lieu le 8 mars à l'hôtel du Département à Nanterre. Patrick Devedjian et Pierre Bédier, présidents des conseils départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, souhaitent mettre à l'honneur des femmes engagées au service de la défense civile et militaire du territoire. Cent cinquante femmes élues, ambassadrices, issues du service public et de la société civile des deux Départements sont attendues. Sept responsables politiques et institutionnelles participeront à une réflexion face aux risques et menaces actuelles au niveau local, national et international. Seront présentes : Isabelle Debré, sénatrice des

Hauts-de-Seine, vice-présidente du conseil département des Hauts-de-Seine chargée des transports ; Marie-Célie Guillaume, vice-présidente du conseil départemental des Yvelines, directrice générale de Defacto ; Miren Bengoa, présidente-fondatrice du Comité ONU Femmes France ; Patricia Costa, commissaire générale, chef du service de l'administration générale au Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale ; Sandrine Carlin, commissaire-divisionnaire à Mantes-la-Jolie (Yvelines) ; Claire Boet, Saint-Cyrienne de la promotion Général Vanbremeersch, Officier du génie ; Patricia Maunier, Saint-Cyrienne de la promotion Capitaine Beaumont, capitaine à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, commandant d'unité de la 5^e compagnie (Champerret - Dauphine - Levallois).



Sécurité à la garde équestre du parc de Sceaux avec Élodie Duchemann et Julia O'Brien.

Les JO 2024 dans les Hauts-de-Seine



L'Arena 92.

© Atelier Christian Le Garzennec



Le stade Yves-du-Manoir.

Deux équipements sportifs du département ont été retenus comme « sites officiels » de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques d'été 2024.

Il s'agit du stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes, propriété du Département, sélectionné pour accueillir les compétitions de hockey sur gazon et de l'Arena 92 à Nanterre sélectionnée pour accueillir toutes les épreuves de gymnastique et d'haltérophilie. « Cent ans après les Jeux Olympiques de 1924, le Département est mobilisé pour accueillir à nouveau le monde sportif de haut niveau dans des équipements de grande qualité qu'offre notre territoire » souligne Patrick Devedjian.

Le stade Yves-du-Manoir s'étend sur 18 hectares et dispose notamment d'un terrain olympique mixte d'une capacité de 15 340 spectateurs repartis en deux tribunes et deux zones de pesage, de 8 terrains de football et de 3 terrains de rugby. Yves-du-Manoir est situé à Colombes, à 9 km à l'ouest du village olympique. Quant à l'Arena 92, le complexe sera l'enceinte la plus grande et modulable d'Europe, parfaitement adaptée à l'accueil des compétitions olympiques. Actuellement en cours d'achèvement, cet amphithéâtre permettra d'accueillir 32 000 spectateurs en mode « stade ». La livraison est prévue début 2017.

Les Hauts-de-Seine et les Yvelines au Mipim

Patrick Devedjian et Pierre Bédier participent le 15 mars à une conférence sur le thème « La Seine, axe de développement majeur de la région parisienne dans l'économie mondiale » au Palais des festivals et des congrès à Cannes.

Les Départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines, de Seine-Maritime et de l'Eure, qui partagent une ambition commune pour la Seine, ont décidé de créer une structure d'étude afin de faire émerger des projets structurants, utiles pour les habitants et indispensables pour les territoires. Cette conférence sera l'occasion d'échanges sur les avancées de ce projet interdépartemental. À l'occasion du Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim), le conseil départemental invite par ailleurs les entreprises, les promoteurs et les investisseurs internationaux du 15 au 18 mars sur son stand. Les maquettes de trois grands projets d'équipements culturels et sportifs seront présentés : la Cité musicale départementale de l'Île Seguin, l'Arena 92 Nanterre-La Défense et la rénovation du musée départemental Albert-Kahn. Une animation en 3D présentée par la Région Île-de-France à l'entrée du Pavillon Paris Région invite le public de professionnels à découvrir, à travers un jeu ludique, les grands projets du Département.

Trophée des courses hors stade : reprise

La dix-huitième saison a débuté en février à Malakoff. Ce trophée regroupe, sous une appellation commune, les épreuves sur route organisées dans les Hauts-de-Seine, tout au long de la saison sportive. Calendrier.

Le trophée des courses hors stade, organisé par le comité des Hauts-de-Seine d'athlétisme avec le soutien du Département, propose aux athlètes domiciliés, licenciés ou travaillant dans les Hauts-de-Seine de participer à des courses à pied dans tout le département. Il permet aux coureurs de cumuler des points pour un classement départemental annuel, en participant à quatorze courses organisées cette année par les villes et les clubs du Département. Les trois premiers de chaque catégorie d'âge (cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans) sont récompensés. Il faut un minimum de deux résultats pour entrer dans le classement final. Prochaines dates : semi-marathon des Lions à Rueil le 13 mars, foulées de Clichy le 13 mars, semi-marathon d'Antony le 20 mars, foulée meudonnaise à Meudon le 10 avril. Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Sports et loisirs.



La Vallée-aux-Loups change de peau

Imaginez le nouveau site internet du domaine départemental de la Vallée-aux-Loups et participez à la grande enquête en ligne.

Situé à Châtenay-Malabry, propriété du département des Hauts-de-Seine, le Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups est constitué de la Maison de Chateaubriand, de l'Arboretum, du parc boisé et de l'Île Verte. En 2015, ce site a attiré plus de 300 000 visiteurs. Aujourd'hui, seules les activités de la Maison de Chateaubriand sont consultables sur maison-de-chateaubriand.hauts-de-seine.fr

Afin de valoriser la richesse de ce patrimoine culturel et naturel, le conseil départemental lance le projet de créer le site internet du domaine de la Vallée-aux-Loups. Votre avis nous intéresse ! Participez, en répondant à ce questionnaire : applis.hauts-de-seine.fr/enqueteVALMDC, vous nous guiderez dans le choix des contenus et services que nous proposerons aux internautes.



26,7 M€

C'est le montant du budget investi par le conseil départemental pour la rénovation du musée Albert-Kahn dont la première pierre sera posée le 2 avril. Le Département a décidé d'offrir de meilleures conditions de conservation, de présentation des collections et d'accueil du public. Les travaux s'achèveront fin 2017.

La grange du Haras de Jardy rénovée

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement intérieur de la « grange cour d'honneur » du centre équestre du Domaine départemental du Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette, engagés par le conseil départemental, sont terminés.

Ce bâtiment a fait l'objet d'une rénovation complète incluant une optimisation de ses locaux, afin de satisfaire aux différents besoins des usagers du site. Situé sur le territoire de Marnes-la-Coquette et de Vaucresson, le Domaine départemental du Haras de Jardy, d'une superficie de 75 ha, est une propriété du conseil départemental. Depuis plus de trente ans, le Département s'attache à préserver le patrimoine bâti datant pour la plupart de l'époque d'Edmond Blanc (1891) mais aussi à créer et à aménager de nouveaux bâtiments et équipements. Cette réhabilitation comprend la rénovation des façades, mais aussi l'aménagement intérieur avec la création d'une nouvelle infirmerie pour les soins des chevaux, une zone de stockage pour le matériel du centre équestre, des sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite, des sanitaires et des douches, une zone d'entreposage pour les cavaliers, une salle polyvalente pour le centre de formation professionnelle, une graineterie rénovée pour l'alimentation des chevaux.

www.hauts-de-seine.fr/jardy



PDI-RE 2016 en ligne

Le programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi adapte son offre d'insertion à chaque bénéficiaire du RSA.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le Département a conclu des partenariats (État, Région Île-de-France, CAF, MSA, Pôle Emploi, UDCCAS, CPAM, ARS), pour assurer la complémentarité et les modalités de coordination des dispositifs existants et des actions entreprises. L'ensemble des acteurs locaux de l'insertion et du monde économique sont également mobilisés (maisons de l'emploi, PLIE, entreprises...). En 2016, les référents disposent de 89 actions portées par 88 organismes pour un total de 14 287 places disponibles. Ainsi, avec l'aide des espaces départementaux d'actions sociales, des espaces insertion et du PDI-RE, le Département met en œuvre sa politique d'insertion visant à faire de l'accès et du retour à l'emploi un objectif prioritaire. En 2014, les espaces Insertion ont permis de ramener à l'emploi 37,2 % des bénéficiaires qu'ils accompagnaient. Téléchargement du programme sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Économie et emploi.

Un soutien aux forums des métiers locaux



Un forum des métiers a lieu au collège de Sèvres le 23 mars.

La première édition du dispositif de soutien aux forums des métiers locaux pour les collégiens est lancée. Douze dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Département. Cinq dates à retenir en mars-avril.

L'objectif de ce nouveau dispositif est d'aider les collèges publics ou privés sous contrat des Hauts-de-Seine qui mettent en place ou participent à l'organisation d'un forum de proximité. Ces forums favorisent la découverte des métiers et de l'orientation pour les collégiens des classes de 4^e et 3^e. En février 2014, un questionnaire a été adressé aux collèges pour recenser les forums de proximité et évaluer leur rayonnement. Il ressort de cette enquête qu'il existe aujourd'hui une trentaine de forums locaux accessibles aux collégiens dans vingt-trois communes du département. L'intervention du conseil départemental, qui se substitue au forum Top Métier Hauts-de-Seine, prend la forme d'une participation financière de 1 000 € à 5 000 €, selon le projet de l'établissement et/ou une participation logistique, principalement pour la diffusion de supports (affiches, livrets...).

Formulaire en ligne

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans l'appel à projet ERMES (Ensemble pour la réussite et la mobilisation des élèves dans leur scolarité) qui regroupe l'ensemble des demandes des établissements scolaires des Hauts-de-Seine. Les inscriptions sont à remplir en ligne par les collèges. Douze dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Département pour l'année scolaire 2015/2016, qui correspondent à douze forums locaux regroupant seize collèges. Pour l'édition 2016/2017, l'appel à projets pour le premier trimestre est à remplir jusqu'au 15 mars et pour le second et troisième trimestre, jusqu'à la fin septembre.

Les rendez-vous de printemps

- > Samedi 19 mars au collège Notre-Dame-de-France à Malakoff.
- > Mercredi 23 mars au collège de Sèvres.
- > Jeudi 31 mars au collège Jean-Perrin à Nanterre.
- > Samedi 2 avril au collège George-Sand à Châtillon.
- > Vendredi 8 avril au collège Jean-Mermoz à Bois-Colombes.

À noter également qu'une journée alternance-apprentissage a lieu le mercredi 30 mars à Rueil-Malmaison, sur le parvis de l'hôtel de ville et de la médiathèque, organisée par la commune et la Maison de l'Emploi. De 10 h à 18 h, un village des métiers accueille les 15-25 ans avec plus de quarante organismes de formation. De 13 h 30 à 18 h, des offres pour les jobs d'été pour les plus de 18 ans et enfin à 20 h, une conférence sur « l'alternance : une orientation gagnante ». Informations sur les forums des métiers locaux auprès de Benjamin Charlot au 01 47 29 37 29, bcharlot@hauts-de-seine.fr ou de votre collège.

Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

■ Fourniture de papier pour les services départementaux

Objet : ce marché permet de couvrir l'ensemble des besoins en papier du Département des Hauts-de-Seine. Il sert le service reprographie mais également l'ensemble des services départementaux.

■ Conseil en plan média et achat d'espaces publicitaires

Objet : le mandat issu du marché recouvre, d'une part, une mission de conseil en plan média, de préconisation de supports de publicité et, d'autre part, la réservation, au nom et pour le compte du Département des Hauts-de-Seine, de l'achat d'espaces publicitaires auprès de supports déterminés.

■ Travaux de rénovation des clôtures et accès du parc des Chanteraines

Objet : les travaux consistent en la dépose et la mise en décharge des clôtures y compris les fondations des poteaux en béton. Ils consistent également en la fourniture et la pose de clôtures en bois et en métal. Les clôtures des berges de Seine, des deux parcs canins, des différents jardins, de l'aire de jeux, des talus de la « Tour aux Figures » et jardins découvertes seront ainsi remplacées.

■ Aménagement de la RD 406 à Meudon

Objet : Du boulevard des Nations-Unies entre la place Rabelais et la place Stalingrad, les travaux se composent principalement des éléments suivants : rénovation des trottoirs et stationnements suite aux passages des concessionnaires, rénovation de la chaussée, sécurité de la traversée au niveau de l'école élémentaire Ferdinand-Buisson.

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.net et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

■ Un chef de l'Unité Berges

Au sein du Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain, placé sous l'autorité du chef du service Seine, le chef de l'Unité Berges met en œuvre le programme de travaux d'aménagement des berges de Seine et manage une équipe constituée de trois ingénieurs et de trois techniciens.

Profil : de formation d'ingénieur VRD, génie civil, vous disposez de connaissances approfondies dans le domaine des voiries et réseaux divers, du génie civil et des principales méthodes de construction d'infrastructures. Connaissances appréciées du domaine de l'eau, des travaux fluviaux, de l'environnement et des espaces verts. Capacité d'encadrement et expérience réussie dans le management souhaitée.

Réf : AM.16.68 - Poste basé à Nanterre

■ Un responsable Unité Comptabilité

Au sein du Pôle Ressources Humaines et Financières, Service Exécution budgétaire, vous encadrez une unité composée de gestionnaires comptables et financiers ainsi que de comptables en charge de l'ordonnancement des recettes et des dépenses hors domaine social.

Profil : issu d'une formation supérieure en finances publiques, vous possédez une solide expérience de la fonction publique vous permettant de bénéficier d'une réelle expertise en matière de comptabilité publique. Vous justifiez également d'une parfaite connaissance de la réglementation des marchés publics (notamment en exécution) et d'une bonne capacité à piloter l'intégralité de circuit de la dépense. Une bonne aptitude à l'encadrement et à la conduite du changement constituent des atouts pour ce poste.

Réf : HM.15.258 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction** : Virginie Rapin

Mise en page : Frédéric de Tarlé - **Crédits photos** : CD92 / Service Photo ou DR

Diffusion : Annie Poirier (comdiffusion@hauts-de-seine.fr)

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 2430-7009 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à La Lettre bleue, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@hauts-de-seine.fr
Tél. : 01 41 37 10 88

Suivez-nous

